

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an.....\$8.
do do quatre mois.....11.00
do do un mois..... 0.25

LE CANADA
JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.08

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 4 avril 1884

QUESTIONS DU JOUR

LA SESSION

La session finira-t-elle la semaine prochaine, ou bien passera-t-on le jour de Pâques? Telle est la question que l'on se posait hier dans les couloirs de la Chambre.

Que reste-t-il à faire en somme? Rien, ou presque rien. A moins que la gauche ne fasse de l'obstruction, il ne saurait y avoir de retard.

La Chambre des Communes, pour sa part, ne paraît pas tenir à prolonger inutilement la saison de ses travaux. Elle a même sacrifié une partie de sa séance, mercredi, et la besogne officielle reste à peu près seule sur l'ordre du jour.

LE PRINCE LÉOPOLD

La mort prématurée du prince Léopold, dont les funérailles auront lieu demain, a causé partout une impression pénible. Elle était en quelque sorte inattendue, bien que l'état de santé de Son Altesse Royale dût faire craindre un malheur, et tout le monde sympathise avec la Reine et la famille royale.

Ici, en Canada, le deuil est général, et les drapeaux flottent à mi-mât depuis dimanche dernier sur tous les édifices publics, comme en Angleterre même.

La population d'Ottawa, en particulier, se rappelle d'autant plus vivement à cet occasion, le séjour que le pauvre prince fit en cette ville il y a deux ans, à l'époque où son beau frère, le marquis de Lorne, résidait à Rideau Hall comme gouverneur-général du Canada.

Il y a une coïncidence singulière dans le fait que le plus jeune des fils de la reine Victoria meurt de cette mort fatale en France, peu d'années après que le fils unique de l'impératrice des Français est mort tragiquement au service de l'Angleterre en pays anglo-africain.

connaissance et de délicatesse, con tractée à la suite de témoignages si spontanés et si chaleureux de sympathie et d'amitié que la veuve de Napoléon III avait reçus de la famille royale d'Angleterre après la mort lamentable du prince impérial.

Le parlement canadien a exprimé à Sa Majesté la reine ses sentiments de condoléance à l'occasion de la perte que vient d'éprouver la famille royale. Nous sommes certains que ces sentiments sont ceux de toute la population et de la population française en particulier.

ECHOS DU PARLEMENT

Le rapport du comité des privilèges et élections, légalsant la position de sir Charles Tupper a été adopté, hier, par 107 voix contre 55.

Sir Hector Langevin a nié formellement, hier soir, l'assertion du Globe, que le chemin de fer du Pacifique ne avait demandé au gouvernement un nouvel emprunt de \$5,000,000.

La Chambre a adopté en troisième lecture et passé les deux bills de l'honorable M. Costigan, concernant l'acte d'inspection et la falsification des substances alimentaires. Il a été entendu que la seule augmentation causée par ce bill comparé à celui de l'an dernier était la nomination d'un analyste résidant à Ottawa avec un salaire ne devant pas dépasser \$2,400.

Sur le crédit de \$2,000 pour l'agence de l'honorable M. Fabre à Paris, une discussion s'est élevée. M. Laurier s'est plaint qu'il n'apparaissait aucuns rapports des travaux de M. Fabre dans les documents publics. L'honorable M. Chapleau a expliqué que s'il n'y avait aucun rapport de l'honorable M. Fabre dans le rapport de l'agriculture, c'est que M. Fabre n'est pas véritablement un agent d'immigration d'après les termes de l'arrêté du conseil qui le nomme, et qu'en conséquence ses rapports ne pouvaient pas entrer dans le rapport de l'agriculture, mais devaient être transmis au Secrétariat d'Etat.

M. Chapleau a ajouté que si les immigrants français n'étaient pas pas plus nombreux en Canada, cela était dû aux moyens plus que modiques dont disposait M. Fabre. Le bureau de M. Fabre à Paris devrait être pourvu de brochures, cartes, et autres renseignements sur le Canada, comme en possèdent les agents d'immigration du gouvernement fédéral ailleurs, et alors l'immigration française en Canada aurait plus de chance de réussir.

M. Laurier a répondu que la population française n'émigrerait pas et que les tentatives déjà faites par le Canada pour obtenir des immigrants français avaient complètement failli. M. Chapleau rétorque que l'émigration française est considérable aux Etats-Unis, en Californie,

à Buenos-Ayres, au Mexique, et que dans tous ces pays les émigrants français sont des gens riches et à la tête des affaires.

Sur le même sujet M. Coursol a lu une lettre d'un colon français exprimant l'espoir de voir s'établir une nombreuse immigration française en Canada si le gouvernement voulait prendre les moyens propres à mieux faire connaître notre pays en France. M. Coursol a exprimé l'espoir que le crédit de \$2,000 serait augmenté.

M. Royal a dit que si les tentatives précédentes d'immigration avaient échoué cela était dû à ce que l'agence de Paris n'était pas mieux organisée. M. Royal connaît sept ou huit capitalistes français établis sur des terres au Nord Ouest, très satisfaits de leur position, et il est chargé actuellement de négocier auprès du ministère de l'Intérieur une grande concession de terrain pour un capitaliste français qui désire établir un ranch considérable dans le Nord Ouest. Ces négociations sont en bonne voie. Le crédit de \$2,000 est voté. Le vote des autres crédits s'est continué jusqu'à une heure et demie, ce matin.

PETITES NOTES

M. Rykert M. P., est aujourd'hui parfaitement rétabli.

Le Citoyen Américain, tel est le titre d'un nouveau journal publié en anglais et en français par le Dr J. N. Cadieux, de Minneapolis.

M. R. J. Devlin fait aujourd'hui dans notre journal un appel chaleureux aux membres du Sénat et des Communes. Il les supplie de rester en session jusqu'à Pâques. Ottawa a certainement tout à gagner à ce que les sessions se prolongent et nous sommes favorables à la proposition de M. Devlin.

Une députation de Lévis est arrivée à Ottawa afin de régler définitivement avec le gouvernement fédéral, la question de l'achat par celui-ci de la halle Lauzon et de terrains avoisinants pour y établir le terminus de l'intercolonial.

On a reçu hier de la Californie la triste nouvelle de la mort de Mme Bowell, épouse de l'honorable ministre des douanes.

LE GUIDE ILLUSTRÉ

M. F. R. E. Campeau, l'éditeur de cette publication périodique, nous a fait voir les portraits des sénateurs et députés de la Chambre des communes destinés à orner son ouvrage, lesquels ont été exécutés par M. W. J. Tonley, de cette ville. A part cinq ou six de ces messieurs tous ont consenti à donner leurs portraits et biographies et dans quelques jours ce livre populaire sera sous presse.

B. G. Theatre a 10 cts
INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

Economie de 35 pour Cent
En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.
Cages pour Oiseaux
Voitures pour Enfants

ARROSAGE DES RUES
Le comité de l'aqueduc a recommandé au Conseil d'adopter les arrangements pour l'année courante.

ROYAL, WILSON, STEWART, WOOD, WANSBURY, NEW STEWART, WILCOX, WHEELER et WILSON.
MACHINES A COUDRE

FUMEZ LES CIGARES
CABLE ET EL PADRE
S. DAVIS & FILS MONTREAL.

ROBES DE BUFFLES!
Magasin de Meubles
L. GRAYTON, Entrepreneur Meublier, Meunier, No. 530, Rue SUSS X. Ottawa.

AVIS
AVIS est par le présent donné qu'en vertu de l'article 34, du chapitre 107, des Statuts Révisés de l'Ontario, tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre la succession de feu J. Fabien GINGRAS, en son vivant du village d'Archeville, dans le comté de Carleton, Tracteur franc is à la Chambre des Communes, de délé, on vers le sixième jour de Février, A. D., 1884, devront transmettre à M. A. Gobeil du ministère des Travaux publics à Ottawa, le ou avant le quinzième jour d'avril prochain, un état indiquant leurs noms et adresses, avec le détail complet et la preuve de leurs réclamations cont e la dite succession et les pièces, s'il y en a, établissant ces réclamations, et que après le dit quinzième jour d'avril prochain, les exécuteurs soussignés procéderont à l'administration de la succession du dit feu J. Fabien GINGRAS, et à en distribuer l'actif à ceux qui y ont droit en ne prenant en considération que les réclamations dont ils auront alors reçu avis, et que les dits Exécuteurs ne seront pas responsables pour le tout ou partie de l'actif de la dite succession envers aucunes personnes qui ne leur auront pas donné avis de leurs réclamations lors de la dite distribution.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
Aux Inventeurs
J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Inventeur, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

OR, TORONTO. ILES. ON, pacifique, numérotées, dans conditions avançant leur culture. ne en cinq paiements, l'acheteur recevra tout fait en entier. terres concédées, avec l'intérêt de Montréal, Montréal, des informations, SH, commissaire. TER. secrétaire. rifice ELLE e faire place ps qui nous directs. lan PUBLIC VALEUR en Briques LARENCE. rément ou réunies. e vendre à l'encan ce, les quatre exécutés, conn es sous, rue Clarence. ril prochain. seront annoncées anées à ceux qui en eau du soussigné. MacQUAIG. olivier AT. es rues Rideau et on, Ottawa, Ont. REETER fan IS donné par le présent e au Parlement, à ur obtenir un acte du chemin de eott. Y, BISSAILLON & BROS-EAU, is des requérants. e 1883. ement commencera ai, et es candidats er leurs noms aux es départ. nents, qui oncil des Examina-